

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 juin 2016

« Insoutenable » mais « non grave »

Le conseil d'administration (CA) de Météo-France s'est tenu vendredi 24 juin. Une délégation de collègues réunis par l'intersyndicale (hors CFDT) était présente en début de séance et a pu faire un certain nombre de déclarations thématiques pour faire part de leur inquiétude, sans que cela ne débouche sur un dialogue avec les administrateurs non élus.

Les collègues et les représentants membres de l'intersyndicale ont ensuite quitté la salle. La seule organisation syndicale à siéger a été la CFDT, qui a fait une déclaration liminaire avançant trois propositions :

- une étude indépendante sur le bénéfice qu'il y a à investir dans le service météorologique national,
- instruire le sujet de la mise en place de la « prévision tout automatique » et de ses conséquences, et prévoir un plan B au cas où la qualité n'en est pas objectivement prouvée
- surseoir à la décision de faire disparaître les centres-météos, donc ouvrir les postes des agents mutés ; le travail « en réseau » permet de conserver ces centres-météos.

Les administrateurs ont assez longuement échangé entre eux sur les inquiétudes du personnel. L'idée d'une étude sur les bénéfices socio-économiques d'un service météorologique national, défendue par toutes les organisations syndicales (OS) a été largement reprise et soutenue par les administrateurs, même si le représentant de la tutelle se montrait réservé sur la question, n'y voyant aucun intérêt. Le PDG s'est défendu de l'absence de dialogue en faisant porter la charge aux OS, dont il a critiqué la vision des choses en des termes peu amènes.

Points d'actualité

A noter:

- l'adoption par EUMETNET d'un document de stratégie 2016-2025 tendant à renforcer la coopération entre services météorologiques européens ;
- un retour sur les intempéries à l'origine des inondations de mai-juin en métropole ;
- le remplacement de l'avion de recherche ;
- l'augmentation des recettes commerciales.

Information sur la convention de partenariat commercial avec la société ARVALIS

Le CA a été informé de cette convention portant sur la participation à une application destinée au monde agricole.

Délibération sur le projet de budget rectificatif n°2 du budget 2016

Deux discours bien différents ont été entendus : le PDG a déclaré que la succession de diminutions de la contribution de l'Etat était « *insoutenable* » ; pour autant, le représentant de la tutelle a minimisé en disant que la situation était « *non grave* » et que MF se situait « *dans les zones prudentielles* »… Le principe du rabot perpétuel semble donc s'appliquer.

Le budget rectificatif proposé fait peser une part du rabot budgétaire de 4,5 M€ par des économies de 1,75 M€, le reste étant puisé dans le fonds de roulement.

Vote contre de la CFDT.

Délibération sur le marché de gestion des espaces publicitaires des applications mobiles

Le CA a été informé de cette convention qui externalise la régie publicitaire des applications mobiles. Cette activité échappera donc à Météo-France-Régie, filiale à 100 % de MF, qui conserve toutefois la régie sur l'internet. A la question de la CFDT de savoir s'il existait une « *stratégie* » en matière de filiales, le PDG a répondu qu'on regardait la situation au cas par cas...

Abstention de la CFDT.

Délibérations relatives à la remise à France Domaine de biens immobiliers

Diverses cessions d'immeubles sont soumises à la délibération du CA.

La CFDT s'oppose à la cession des biens situés en Guyane, qui sont des logements qui étaient encore habités il y a peu par des collègues.

Délibération relative au recours au Conseil général de l'environnement et du développement durable pour assurer la mission d'inspection en santé et sécurité au travail à Météo-France

La mission de M. Stein d'inspecteur en santé et sécurité au travail, chargé de mission auprès du PDG, s'achève à la fin de l'année. La suite de la mission sera assurée par le CGEDD. C'est un gage d'indépendance bienvenu.

Point d'avancement sur la préparation du prochain Contrat d'objectifs et de performance

Un powerpoint assez synthétique a été présenté en séance. Il fait état d'objectifs d'une telle généralité et d'une rédaction si consensuelle qu'on voit mal comment quelqu'un pourrait s'y opposer. Le PDG annonce que ces objectifs seront déclinés en actions — cette fois précises — en septembre-octobre 2016.

Il affirme être ouvert au dialogue et que ce point sera discuté largement au prochain CTEP avec les OS. Dont acte.